



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Applicables à compter du 19 mars 2022

### **Clause n° 1 : Objet et champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Renaissance by Céline et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes :

- Formation
- Atelier découverte
- Soin énergétique
- Massage
- Guidance
- Soin de magnétisme
- Accompagnement

Toute acceptation du devis/bon de commande en ce compris la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### **Clause n° 2 : Prix**

Les prix des soins vendus sont ceux en vigueur au jour de la consultation (hors accompagnement). Ils sont libellés en euros et calculés TTC.

La société Renaissance by Céline s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les soins ou formation/atelier commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### **Clause n° 3 : Rabais et ristournes**



Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Renaissance by Céline serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

#### **Clause n° 4 : Escompte**

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

#### **Clause n° 5 : Modalités de paiement**

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par paypal ;
- soit en espèces

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Paiement sur place le jour de la consultation ou de la formation/atelier
- Pour une formation ou un atelier, un acompte est demandé pour réserver la place – Payable par paypal ou par chèque

#### **Clause n° 6 : Retard de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations reçues, l'acheteur doit verser à la société Renaissance by Céline une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réalisation du service.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.



Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

**Clause n° 7 : Clause résolutoire**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Renaissance by Céline.

**Clause n° 8 : Force majeure**

La responsabilité de la société Renaissance by Céline ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

**Clause n° 9 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Tours (37).

Fait à :

Le :

(signature du client)

(signature du représentant légal la société)

A handwritten signature in black ink, appearing to read "DUREZ JC".